

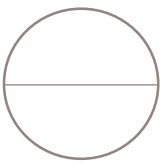
Conseil d'établissement de la Polyvalente Robert-Ouimet

Le procès-verbal

Procès-verbal de la séance régulière du conseil d'établissement de la Polyvalente Robert-Ouimet, tenue le 29 avril 2026, à 18 h 45 à la bibliothèque de la Polyvalente Robert-Ouimet au 1450, 3^e avenue à Acton Vale.

Sont présents, Mesdames et Messieurs	<ul style="list-style-type: none"> · Arès, Amélika, représentante des élèves · Baillargeon-Landry, Maude, représentante des parents · Belleville, Nathalie, représentante du personnel professionnel · Bourgeois, Elen, représentante des parents · Chartier, Marianne, représentante de la communauté · Côté, Patricia, représentante du personnel enseignant · Fortier, Véronique, représentante du personnel enseignant · Garcia Ramirez, Marcos Jesus, représentant des élèves · Gauthier, Manon, représentante des parents · Lafontaine, Karine, représentante des parents · Leclair, Richard, représentant du personnel enseignant · Lussier, Keven, représentant du personnel de soutien · Marois, Sébastien, représentant du personnel enseignant
Sont absents, Mesdames et Messieurs	<ul style="list-style-type: none"> · Demers, Jordan, représentant des parents (a avisé) · Favreau, Émilie, représentante de la communauté · Slight, Diane, représentante des parents (a avisé)
Sont invitées, Mesdames	<ul style="list-style-type: none"> · Côté, Marie-Kim, secrétaire de réunion · Robichaud, Catherine, directrice adjointe · Trottier-Letarte, Valérie, directrice

	<p>1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum</p> <p>Madame Elen Bourgeois souhaite la bienvenue à tous les participants. La rencontre débute après constatation du quorum.</p> <p>2. Adoption de l'ordre du jour</p> <p>Ordre du jour</p> <p>1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum</p>
--	--



2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption et suivi du procès-verbal de la réunion du 18 mars 2026
Suivis : contenants pour emporter à la cafétéria
4. Parole au public (10 minutes)
5. Parole aux représentants des élèves
6. Parole à la déléguée du comité de parents

Décision

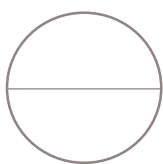
7. Activités éducatives :
 - 7.1- Calendrier des activités
 - 7.2- Sorties pour 25-26
8. Campagne de financement pour 2026-2027
9. Code vestimentaire pour 2026-2027
10. Règlements 2026-2027
11. Contenus éducation à la sexualité 2026-2027
12. Menu de la cafétéria 2026-2027

Consultation

13. Chien MIRA

Information

14. Rapport d'inspection 2025-2026 de la cafétéria
15. Retour consultation des élèves
16. Correspondance
17. Varia
18. Levée de l'assemblée



<p>C26-04-01</p>	<p>Madame Elen Bourgeois informe qu'il y a l'ajout du point 13 Photos de finissants et du point 14 Retrait du fonds 4 pour accompagnement au bal.</p> <p>Madame Valérie Trottier-Letarte souhaite faire le point Retour consultation des élèves en même temps que le point Code vestimentaire pour 2026-2027, car ces points sont liés.</p> <p>Proposé par Madame Karine Lafontaine</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité</p> <p>3. Adoption et suivi du procès-verbal de la réunion du 18 mars 2026</p> <p>Suivis : contenants pour emporter à la cafétéria</p> <p>Madame Valérie Trottier-Letarte indique que la responsable de la cafétéria va offrir les contenants sans frais. Elle préfère que ce soit ainsi, car les ventes sont difficiles cette année puisque les élèves ne peuvent plus payer avec leur téléphone. Elle va sensibiliser les élèves au fait que s'ils prennent un contenant, c'est pour manger à l'extérieur de la cafétéria.</p> <p>Madame Manon Gauthier souligne qu'il y a une coquille dans le procès-verbal du 18 mars 2026 au point 6. On devrait y lire « vers un service » au lieu de « vers une service ».</p>
<p>C26-04-02</p>	<p>Proposé par Madame Nathalie Belleville</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité</p> <p>4. Parole au public (10 minutes)</p> <p>Aucun public</p> <p>5. Parole aux représentants des élèves</p> <p>Madame Amélika Arès et Monsieur Marcos Jesus Garcia Ramirez présentent les activités thématiques :</p> <ul style="list-style-type: none">-Journée Funny/Funky-Collation « petits poissons »-Activité consistant à coller des poissons derrière le dos <p>Il est mentionné que la journée Funny/Funky n'a pas été très populaire, car le thème était vague. Un changement de thème est envisagé.</p> <p>La prochaine activité prévue est la journée Années 80 qui est encore en développement.</p>

6. Parole à la déléguée du comité de parents

Madame Manon Gauthier rapporte que le comité de parents a reçu la visite de Monsieur Brisebois, directeur général et de Madame Girard, directrice des ressources financières. Ils ont présenté les objectifs, principes et critères de répartition des ressources. Il y a eu une période de questions sur le budget du centre de services scolaire.

Aussi, ils ont eu la visite de Madame Laplante qui les a informés des différents districts, car trois postes sont à combler au Conseil d'administration. Pour terminer, ils ont discuté du plan triennal des immeubles.

Madame Manon Gauthier mentionne que le dossier des classes Progrès sera discuté à la prochaine séance, faute de temps.

Décision

7. Activités éducatives :

7.1 Calendrier des activités

Madame Valérie Trottier-Letarte présente le calendrier des activités envoyé préalablement. Une nouvelle activité s'ajoute :

- Un conférencier sera invité à l'école pour parler des réalités autochtones et de la journée de la réconciliation. Cette activité est prévue en novembre 2026 et s'adressera à l'ensemble des élèves de l'école.

7.2 Sorties pour 25-26

- Sortie à la ronde le 5 juin

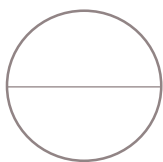
Madame Valérie Trottier-Letarte demande l'utilisation du fonds 4 pour payer 17 % du billet des élèves si elle ne peut l'absorber par un budget de fonctionnement. Le coût réel est de 71,87\$ et il est proposé de charger 60\$ pour le billet.

- Dîner au restaurant le 15 juin

Un dîner au restaurant est prévu pour un groupe COM. Cette activité vise le développement des habiletés sociales des élèves, notamment en favorisant un repas prolongé sans utilisation de téléphones cellulaires.

- Colloque Jeunesse CNESST le 21 mai

Les groupes COM-FPT, CA, COM-FMS et CFER participeront au Colloque Jeunesse CNESST. Le colloque est gratuit et le transport sera assumé par l'école.



C26-04-03

Proposé par Monsieur Richard Leclair

Approuvé à l'unanimité

8. Campagnes de financement pour 2026-2027

Monsieur Keven Lussier rappelle que les campagnes de financement servent à aider les élèves à payer des sorties, le sport étudiant, etc.

Il présente ensuite différentes campagnes de financement et donne son avis sur chacune :

Monsieur chocolat : C'est simple, il suffit de commander des coffrets et les coffrets non vendus sont retournés à la compagnie. Ils donnent le meilleur profit avec 50 %.

Campagne Québec : C'est une campagne de financement avec laquelle l'école fait affaire présentement et Monsieur Keven Lussier fait part qu'il a de la difficulté à avoir des réponses de la compagnie malgré plusieurs relances.

Urbani Thé : Les produits conviendraient davantage à une campagne de financement pour un voyage. Le profit est de 30 %.

North Hatley - produits d'érable : Cette campagne génère un bon rendement avec des profits de 46 %.

Monsieur Keven Lussier optera pour Monsieur chocolat et North Hatley - produits d'érable. Il entreprendra les démarches dès septembre.

Il renseigne aussi les membres du conseil d'établissement sur La Fabrique, un site Internet avec lequel les parents peuvent payer leur campagne de financement directement sur le site. Par la suite, la caisse Desjardins envoie un chèque à l'école. Le coût est de 0,30 \$ par transaction.

Monsieur Keven Lussier rappelle que la moitié des profits va à l'école pour des projets (ex. ajout de tables de pique-nique, achat de robots, etc.) et l'autre moitié à l'élève.

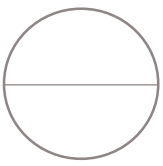
C26-04-04

Proposé par Madame Véronique Fortier

Approuvé à l'unanimité

9. Code vestimentaire pour 2026-2027

Madame Valérie Trottier-Letarte indique que pour tous les types de profils présentés, les éléments ci-dessous sont communs :



- Vêtements qui cachent entièrement les sous-vêtements
- Vêtements dont le haut et le bas se superposent en tout temps
- Vêtements qui couvrent les épaules et le dos
- Short, bermuda, robes ou jupes qui sont d'une longueur minimale à la mi-cuisse
- Legging entièrement opaque
- Pantalons troués (à partir du genou en descendant)

Ces éléments sont interdits :

- Porter des vêtements prônant la violence, la haine, le racisme, l'affiliation à des gangs criminalisés, le sexisme, les boissons et produits énergisants, la drogue ou l'alcool
- Porter des pointes métalliques ou des chaînes de pantalon
- Porter un pyjama
- Être mal chaussé (ex. pantoufles)
- Porter un couvre-chef ou des vêtements d'extérieur sur les étages.
- Porter un capuchon ou couvre-chef qui ne permet pas d'identifier l'élève facilement dans l'école.

Madame Valérie Trottier-Letarte présente les 3 propositions :

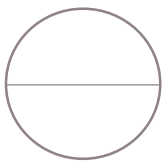
Choix #1 = Demi-uniforme avec la compagnie Flip Design+ équivalent noir, gris ou bourgogne uni, opaque et sans logo (comme cette année).

Choix #2 = Demi-uniforme avec la compagnie Flip Design + équivalent de couleur au choix (toutes couleurs permises), uni, opaque et sans logo.

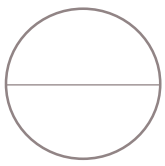
Choix #3 = Vêtement du haut au choix, opaque et comportant une manche (toutes les couleurs, les logos et tous les styles de hauts opaques et avec manches sont permis, ex : chemise, col roulé, pull en laine.)

Madame Valérie Trottier-Letarte donne les résultats du sondage auprès des élèves :

- 10 % pour le choix #1
- 11 % pour le choix #2
- 79 % pour le choix #3

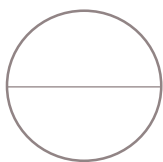


	<p>Elle précise que les membres du conseil des enseignants ne se sentaient pas à l'aise de choisir parmi les propositions et ont demandé de sonder l'équipe-école. Les résultats sont les suivants :</p> <p>6 % pour le choix #1 34 % pour le choix #2 60 % pour le choix #3</p> <p>Une préoccupation est ressortie auprès de l'équipe-école par rapport au décolleté. Il faudra s'assurer que la poitrine est adéquatement couverte.</p> <p>Madame Valérie Trottier-Letarte indique qu'il y a eu jusqu'à maintenant deux vérifications surprises pour s'assurer que les tenues des élèves étaient conformes. La première fois, seulement 8 élèves n'étaient pas vêtus adéquatement tandis que la deuxième fois il n'y avait qu'un seul élève.</p> <p>Les membres du conseil d'établissement acceptent la proposition #3 pour l'an prochain.</p>
C26-04-05	Proposé par Madame Maude Baillargeon-Landry <p style="text-align: right;">Approuvé à l'unanimité</p>
	<p>10. Règlements 2026-2027</p> <p>Madame Valérie Trottier-Letarte explique qu'il y a peu de changements mis à part le code vestimentaire qui n'est pas encore à jour. Les changements sont indiqués en rouge dans le document :</p> <p>-Ajout du vouvoiement et termes Madame / Monsieur. La demande provient du ministère.</p> <p>-Le casier est la propriété de l'école et le personnel est autorisé à vérifier le contenu. Monsieur Richard Leclair demande si ça doit être fait en présence de l'élève et si on peut vérifier le contenu d'un casier non barré. Madame Valérie Trottier-Letarte répond oui à ces deux questions.</p>
C26-04-06	Proposé par Madame Karine Lafontaine <p style="text-align: right;">Approuvé à l'unanimité</p> <p>11. Contenus éducation à la sexualité 2026-2027</p> <p>Madame Valérie Trottier-Letarte présente le tableau.</p> <p>Elle indique que les contenus des élèves de secondaire 1-2-4-5 sont des contenus couverts par le cours CCQ. Pour l'adaptation scolaire, les titulaires qui ont des élèves de ces groupes d'âge utilisent le matériel CCQ.</p>



<p>C26-04-07</p>	<p>Quand le contenu n'est pas couvert par le cours de CCQ (exemple ITSS et grossesse), l'école fait affaire avec des partenaires externes tels que l'infirmière du CLSC qui vient donner des ateliers en classe.</p> <p>Les élèves de secondaire 3 n'ont pas le cours de CCQ donc on leur offre des conférences données par des organismes externes. Une attention devra être portée pour s'assurer que les organismes sont à l'aise de couvrir l'adaptation scolaire aussi.</p> <p>Proposé par Madame Nathalie Belleville</p> <p style="text-align: right;">Approuvé à l'unanimité</p> <p>12. Menu de la cafétéria 2026-2027</p> <p>Madame Valérie Trottier-Letarte précise que le menu est vérifié par une nutritionniste. Il y a une augmentation de 0,25 \$ par rapport à l'année dernière.</p> <p>Monsieur Keven Lussier s'est renseigné auprès de la responsable de la cafétéria. Il est rapporté qu'en moyenne 25 repas par jour sont servis, en plus de la vente de 40 à 45 paninis ainsi que des aliments offerts dans les réfrigérateurs.</p> <p>Vu le nombre de repas servis, Monsieur Richard Leclair suggère qu'on sonde les élèves l'année prochaine afin de connaître ce qu'ils aimeraient retrouver au menu de la cafétéria.</p>
<p>C26-04-08</p>	<p>Proposé par Madame Véronique Fortier</p> <p style="text-align: right;">Approuvé à l'unanimité</p> <p>13. Photos de finissants</p> <p>Madame Valérie Trottier-Letarte rappelle que l'année dernière une formule « de luxe » avait été choisie pour les photos des finissants et ça incluait plus de poses. Par contre, l'achat de ces poses additionnelles a été peu populaire. L'ancienne formule plus standard est suggérée cette année avec le Studio Pomme Verte. Il y aurait la pose avec toge et mortier, la pose avec le diplôme et la pose avec les fleurs ou le livre.</p>
<p>C26-04-09</p>	<p>Proposé par Monsieur Keven Lussier</p> <p style="text-align: right;">Approuvé à l'unanimité</p> <p>14. Retrait du fonds 4 pour accompagnement au bal</p> <p>Madame Valérie Trottier-Letarte indique qu'une demande a été faite pour que des enseignants et des TES puissent accompagner une élève handicapée à son bal de finissants cette année.</p>

<p>C26-04-10</p>	<p>Elle précise que l'élève sera seule et se sentirait plus à l'aise en étant accompagnée de ses personnes de référence. Il est rappelé que, par le passé, un bal distinct était organisé pour cette clientèle, mais que l'école souhaite désormais favoriser leur inclusion lors du bal des finissants. Une demande est faite pour que les billets de bal des accompagnateurs soient achetés avec l'argent amassé en entreprise (fonds 4).</p> <p>Proposé par Madame Manon Gauthier</p> <p style="text-align: right;">Approuvé à l'unanimité</p> <p><u>Consultation</u></p> <p>15. Chien MIRA</p> <p>Monsieur Richard Leclair rapporte que certains membres du personnel ont fait la demande à Madame Valérie Trottier-Letarte pour avoir un chiot MIRA en formation dans l'école. Il précise que celle-ci a effectué deux démarches auprès du centre de services scolaire, lesquelles ont été refusées pour des raisons liées aux assurances. Pourtant, la fondation MIRA a confirmé à Monsieur Richard Leclair être couverte par une assurance de 5 millions de dollars. De plus, il affirme que dans certains centres de services et dans certaines écoles privées c'est possible d'avoir un chien MIRA.</p> <p>Monsieur Richard Leclair mentionne également que selon les informations qu'il a obtenues, la compagnie MIRA est très encadrée, très stricte et que les chiens se comportent bien. La fondation MIRA indique par ailleurs que les écoles sont un des meilleurs milieux pour former les chiens.</p> <p>Monsieur Richard Leclair veut ouvrir la discussion pour que ce soit accepté éventuellement. Le Conseil des enseignants est d'accord avec l'idée et l'objectif est de porter ce dossier au Conseil d'administration.</p> <p>Madame Elen Bourgeois va emmener ce dossier au secrétariat général.</p> <p>Madame Manon Gauthier va aussi en discuter au comité de parents.</p> <p>Madame Marianne Chartier va demander des lettres d'appui à des organismes de la région.</p> <p><u>Information</u></p> <p>16. Rapport d'inspection 2025-2026 de la cafétéria</p> <p>Madame Valérie Trottier-Letarte donne les chiffres ressortis suite au rapport d'inspection. La cafétéria a obtenu une note de 80 % pour l'offre et de 97 % pour l'hygiène et la salubrité.</p>
------------------	--



C26-04-11	<p>17. Retour consultation des élèves</p> <p>Ce point a été abordé en même temps que le point 9 Code vestimentaire pour 2026-2027.</p> <p>18. Correspondance</p> <p>Madame Elen Bourgeois annonce qu'elle a été invitée au Gala Méritas le 14 mai.</p> <p>Monsieur Richard Leclair indique que des représentants des groupes COM-FPT et CFER sont invités au Gala Distinction.</p> <p>19. Varia</p> <p>Madame Elen Bourgeois demande aux membres s'ils souhaitent, pour le dernier conseil d'établissement du 10 juin, commencer la séance à 18 h 00 afin que les membres puissent souper ensemble à la suite de la rencontre. Les membres acceptent.</p> <p>20. Levée de l'assemblée</p> <p>Monsieur Sébastien Marois propose la levée de l'assemblée à 19 h 54.</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité</p> <p style="text-align: center;"><hr style="width: 30%; margin: auto;"/>Elen Bourgeois, présidente <hr style="width: 30%; margin: auto;"/>Valérie Trottier-Letarte, directrice</p>
-----------	--